

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TEMPS D'ÉCHANGES ET DE RECUEILLEMENT LUNDI DANS LES ÉCOLES DE FRANCE

Samedi 14 octobre 2023

Une nouvelle fois, et près de 3 ans jour pour jour après l'assassinat de Samuel PATY, l'École est confrontée à un terrorisme barbare. Hier, 13 octobre 2023, en France, un professeur a été assassiné et trois autres membres de la communauté éducative ont été blessés à Arras.

Gabriel ATTAL, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, tient tout d'abord, au nom de toute la communauté enseignante, à adresser toutes ses pensées et tout son soutien aux familles et aux proches des victimes de cet attentat, et à la communauté éducative de la cité scolaire Gambetta-Carnot d'Arras.

A travers eux, comme voici trois ans avec Samuel PATY, c'est l'École de la République qui est attaquée pour la mission qui est la sienne : permettre à chaque jeune de s'émanciper par-delà les déterminismes et les obscurantismes pour former des citoyens libres, égaux et unis par une destinée commune.

Parce que les cours ne pourront pas reprendre normalement lundi matin, la communauté éducative a besoin de se retrouver, d'échanger, de préparer au mieux le retour des élèves.

C'est pourquoi, après échange avec les représentants syndicaux hier soir, **le ministre a décidé qu'un temps banalisé sera prévu lundi matin dans tous les collèges et les lycées de France.** Il permettra ce temps d'échange tout à la fois humain et pédagogique entre les collègues de chaque établissement. **A cette fin, les cours sont annulés pour les élèves jusqu'à 10 heures, moment où ils rejoindront leur établissement.**

Pour ne pas complexifier l'organisation de nombreuses familles, il a été convenu avec la Présidente de l'association des régions de France que, pour les élèves qui dépendent des services de transport scolaire et dont les parents ne pourraient les conduire par leurs propres moyens dans leur établissement à 10h, le service sera assuré à l'heure habituelle. Un accueil temporaire et minimal sera organisé pour leur permettre de patienter avant la reprise.

Afin que les professeurs des écoles puissent eux aussi avoir un temps d'échange durant la pause de la mi-journée, l'hommage se déroulera l'après-midi. A 14h, une minute de silence sera respectée dans chaque classe en mémoire des victimes des attentats commis contre l'École. En primaire, ce temps d'hommage et de recueillement pourra prendre d'autres formes, pour tenir compte de l'âge des élèves. Cette minute s'inscrira dans un temps de recueillement et de réflexion avec les élèves, organisé à l'appréciation des équipes pédagogiques.

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr

www.education.gouv.fr/espace-presse

https://twitter.com/Education_Gouv